





INFORMATION AUX PERSONNELS MEDDE - MDTL

N° 08

WFB

le site du SNE-FSU http://www.sne-fsu.org

SECRETAIRE SNE FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bur: 01 41 63 27 30 port: 06 85 91 03 50

SECRETAIRES BRANCHES

ADEME

Ruven GONZALFZ 06 52 22 04 56

ruven.gonzalez@ademe.fr

ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD 06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

Etienne FARAND

06.37.29.60.71

e farand@hotmail.com

EAUX & MILIEUX AQUATIQUES Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

patrick.saintleger@eaurmc.fr

MILIEUX & FAUNE SAUVAGE Jean-Marc MARSOLLIER

> 06 08 47 23 35 marsollier.sne@gmail.com

SERVICES DE L'ETAT

Jean-Luc GIRARD

06 23 44 59 79

jean-luc.girard@developpementdurable.gouv.fr

LA FSU REÇUE LE 29 OCTOBRE PAR LE MINISTRE DE L'ECOLOGIE

En résumé :

Le mardi 29 octobre, une délégation FSU est recue, au Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie, par Philippe MARTIN sa directrice adjointe de cabinet et son conseiller biodiversité.

Apres une introduction "ressenti" du ministre, nous avons présenté la FSU (SNUITAM et SNE). Nous avons fait remarquer que nous n'avons pu participer à la conférence environnementale qui portait tout de même le sujet sur l'éducation à l'environnement. Un peu gêné mais pas de réponse!

Nous lui avons proposé 5 points de discussion :

- PLF2014 (restriction Services et opérateurs)
- Agenda social actualisé (prise en compte de la sphère environnement)
- chantiers catégoriels environnement (PNT, ATE, TE...)
- climat social (une gestion pire que sous le gouvernement précédent!)
- et enfin l'AFB (une incohérence totale et des pressions des lobbies)

Nous avons tous eu le sentiment en sortie de rendez-vous qu'il avait été content de discuter environnement (ça n'avait pas dû être le cas avec les autres OS ?!).

Notre conclusion de la rencontre a été une demande pour qu'il reprenne la main sur son administration pour faire respecter le planning de l'agenda social qui a pris un retard considérable pour sphère environnement.

Le cabinet l'a bien compris : une première réunion importante a été annoncée pour le 6 novembre.



Elle a eu lieu depuis (PNT ONCFS et ONEMA, et AFB mise en place du comité de suivi).

En détails :

Le 29 octobre 2013, le Ministre de l'Écologie recevait une délégation de la FSU composée de Jean Luc Ciulkiewicz, secrétaire général, Patrick Saint Léger, (Eau & Milieux Aquatiques), Jérôme Cabelguen (Faune Sauvage) et Étienne Farand (Espaces Protégés) pour le SNE et de Hervé Vullion pour le SNUITAM.

Le Ministre était accompagné de Paquita Morellet Steiner (directrice adjointe du cabinet) et de Paul Delduc (conseiller pour la biodiversité).

❖ PRÉAMBULE

En préalable, Philippe Martin s'excuse de nous recevoir aussi tard après les autres Organisations Syndicales. Il déclare vouloir investir le **champ social au MEDDE** et fait le constat de la diversité des **statuts des agents**. Il nous indique ainsi que sa première préoccupation a été le « passer outre » concernant les contractuels de l'ONEMA.

Concernant le **budget**, il souligne la forte contribution du MEDDE au redressement des comptes de l'Etat, selon lui on a atteint le maximum des réductions faisables. Si le budget devait baisser une nouvelle fois, le MEDDE ne pourrait plus rester le grand ministère d'intervention sur le territoire qu'il est encore aujourd'hui.

Par ailleurs, le Ministre s'inquiète de l'effet d'optique créé par la **conférence environnementale**, qui laisse croire que la mise en avant des sujets environnementaux est réelle. Il affirme que « [sa] priorité est de marquer et marquer encore [sa] volonté de défendre cette maison ».

Il souhaite que nous **travaillions ensembles** à des argumentations qui permettent d'avancer sur les dossiers en cours. Enfin, il annonce qu'il va recruter une **conseillère sociale** à plein temps.

❖ PRESENTATION DE LA FSU :

Après avoir présenté la FSU au MEDDE, constituée de deux syndicats, le SNE et le SNUITAM, nous soulignons que la FSU, premier syndicat dans la sphère environnement, est écartée de la conférence environnementale. Le ministre ne s'en émeut pas outre mesure. Selon la directrice de cabinet adjointe, le blocage vient des autres OS présentes à la conférence.



❖ PLF 2014

Le SNE rappelle les conséquences du PLF 2014 :

- graves dans les faits, les agents n'ayant pas les moyens de faire leurs missions,
- graves symboliquement, car portée par la gauche.

LE SNE repart de la fusion des ministères de l'Environnement et de l'Équipement: mauvais bilan, sentiment de perte de sens, abandon des missions (équipement comme environnement), forte baisse des moyens. Côté environnement, la situation a été aggravée par le monopole de l'exéquipement au secrétariat général du ministère et notamment les ressources humaines. La MAP et les nouvelles baisses de moyens créent une situation pire que lors de la RGPP. Le monde de l'environnement, qui est par essence très sensible aux aspects sociaux et environnementaux, ne peut pas adhérer à cette politique. La sanction viendra aux élections.



LE SNE détaille la situation des parcs nationaux et de l'AAMP. Points forts de l'intervention, le passage sous plafond des parcs, le besoin d'une position claire du ministère, le manque de moyen des établissements, les difficultés de fonctionnement, des Personnels Non Titulaires en grand nombre et avec des rémunérations anormalement basses, les bricolages de recrutement (*CAP shuntées pour recruter des contractuels, recrutements pour des missions permanentes de Volontaires du Service Civil à BAC +5, de Contrats d'emplois d'avenir et même de réservistes*).

Le Ministre répond que ce n'est pas l'avis de tout le monde, certain trouvent que les PN sont encore trop bien dotés, et qu'il les défend.

Le SNE aborde le monde de l'eau et des milieux aquatiques :



- les missions sont dans la tourmente, les fondements de la politique sont menacés (captation de la redevance). Il revient sur le financement de l'eau, basé sur la facture d'eau, et donc injuste socialement : riche ou pauvre, chacun doit la payer. Le consentement à payer n'est acquis que pour autant que l'argent collecté au travers des redevances retourne pleinement à l'eau.
- Problème crucial de réduction des plafonds d'emplois, les agences comme l'ONEMA sont à contribution depuis 2011: apparition de situations de détresse psychologique associées aux charges de travail, risque de précarité pour répondre à la commande, ...
 Les conseillers du cabinet disent avoir pris conscience récemment, notamment à travers le courrier du SNE du 18 septembre dernier, que les opérateurs en question ne vivaient pas dans l'opulence, malgré les milliards d'euro qu'ils géraient.



• Côté statuts, l'évolution attendue (entre autres, pour débloquer la mobilité) n'a toujours pas été faite.

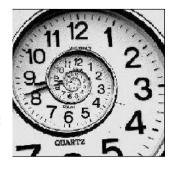
Le SNE présente la situation de l'ONCFS:

 Tout comme à l'ONEMA avec des effectifs en nette diminution, ne permettant plus d'assurer l'ensemble des missions, des recrutements bloqués et en sous plafond d'emploi; des Personnels Non Titulaires bloqués dans leurs carrières depuis 10 ans en attente d'améliorations statutaires; un Conseil d'Administration toujours entre les mains de la Fédération Nationale Chasseurs...

Le SNUITAM signale les dérives dans la gestion des Ressources Humaines dans les services de l'état : cas des personnels «algues vertes» en Bretagne, chargés des suivis des algues, et recrutés chaque année sur des contrats de 10 mois.

❖ AGENDA SOCIAL

Le SNE constate que du côté environnement, il ne s'est rien passé depuis la mise en place de l'Agenda Social 2013. Cet écart entre le réel et l'affichage est inadmissible. Le cas des personnels des corps de l'environnement ATE et TE est caricatural : chantier ouvert en 2011, promesse du ministère de transformation de 150 postes de C en B et toujours rien en 2013. La création d'un cadre catégoriel pour les contractuels de l'AFB et des parcs nationaux est nécessaire, et simplifierait la création de l'agence.





Nous présentons la position du SNE :

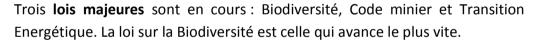
Oui pour une agence, non à celle que vous construisez actuellement. Le décalage entre les objectifs et le mécano issu des différents lobbyings n'est pas tenable. Le pragmatisme politique a trop pris l'ascendant sur celui des besoins et des missions. Nous redemandons un comité de suivi (avec une place pour le SNE) pour la mise en place de l'agence.

Le Ministre nous indique que ce comité est en route. Un **préfigurateur** va être rapidement nommé. Une réunion de mise en route **du comité de suivi** aura lieu le 6 novembre. Sur le calendrier, il pense que la **loi biodiversité** devrait avancer assez vite : le passage à l'assemblée nationale devrait avoir lieu à la mi-2014. Le délai d'une promulgation pendant l'été semble tenable.

Nous revenons sur la question du périmètre : il est incohérent. Alors que l'ONEMA est intégré au cœur de l'Agence, l'ONCFS est mis au ban du projet. Comment faire une agence type ADEME avec des missions de police (ONEMA, AAMP -Parcs Marins) ? L'ADEME ne contrôle pas les ICPE! L'argument semble poser question au ministre et à ses conseillers.

APARTE DU MINISTRE:

Philippe MARTIN avoue que son ministère est plus celui de l'énergie, puis de l'équipement et enfin de l'environnement sujet pour lequel il ne dispose que d'une à deux heures par jour. Et le sujet environnemental est remis en cause par la situation de crise économique... Le Ministre se dit régulièrement attaqué par les ministres en charge de l'économie et du redressement, notamment sur la biodiversité.





DISCUSSIONS FINALES (DIVERS):

- Le SNUITAM aborde les problèmes des recrutements cat C équipements. Le recrutement social devrait être sur l'échelle 3. Celui par concours sur l'échelle 4.
- Le SNUITAM demande que la déprécarisation des Personnels Non Titulaires de cat C se fasse avant le 31 décembre, pour ne pas les désavantager lors de leur intégration à la FP.
- Le SNUITAM souligne que les plafonnements des primes des cat C équipement posent aussi de sérieux problèmes.
- Le SNE revient sur les problèmes de gouvernance à l'ONCFS. Le rapport de la Cour des Comptes va dans le même sens que nos demandes : un rééquilibrage est nécessaire. Le projet AFB gage aussi l'avenir de l'ONCFS, s'il n'est pas rattaché à l'agence. La réunion du 6/11 sera importante de ce point de vue.